ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1406 - 16 juin 1995 - prix : 9 F

Essais nucléaires, mesures d'austérité, subventions aux patrons,

JUPPÉ - CHIRAC PASSENT À L'ATTAQUE, NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

Municipales

La démagogie xénophobe, fonds de commerce électoral de l'extrême droite.

M 6189 - 1406 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Élections municipales

5 – Les résultats de Lutte Ouvrière

Politiciens

6 – Juppé se prépare à nous faire les poches

– Patronat : les subventions, oui, les embauches, à voir…

7 – Immigrés : après Pasqua, Debré

– Reprise des essais nucléaires

Leur société

2 – Transports : train de hausses

4 – Le SMIC : c'est encore trop pour eux

– Patrons : les premiers servis

14 – GEC Alsthom : cynisme patronal

– Les incidents de Noisy-le-Grand

Dans les entreprises

10 – ANPE : embauchez !

11 – Chausson-Creil : la colère explose

– Rosières : la grève continue

12 – Boye (Toulouse)

– CHRU (Limoges)

– Renault (Flins)

13 – CRAM (Rouen)

– Peugeot (Poissy)

Dans le monde

8 – Espagne : après les élections du 28 mai

9 – Grande-Bretagne : les lois antigrèves ; les émeutes de Bradford

16 – Bosnie : l'hypocrisie des grandes puissances

– Italie : après les référendums

Lire

15 – Trois livres de Russell Banks

Leur société

Transports

Le train des hausses est annoncé

Pour les habitants de l'Ile-de-France, le mois de juillet ne signifie pas seulement le retour – peut-être – du soleil, c'est aussi celui, moins gai, des augmentations des tarifs des transports parisiens et en particulier de la carte orange.

Elle devrait augmenter selon les projets de la RATP et de la SNCF d'au moins 4,8 %. La hausse devrait entrer en vigueur du 1er juillet, à la veille des vacances pour de nombreux parisiens, histoire d'essayer de faire passer en douce cette nouvelle pilule indigeste. Le procédé n'est pas nouveau. Entre 1986 et 1994, le carnet de ticket de métro a augmenté de 45,39 % et la carte orange de 35,18 % !

La direction de la RATP et celle de la SNCF se défendent en disant que les tarifs en région parisienne restent bien moins élevés que ceux pratiqués en province et que leurs compagnies doivent devenir rentables. Mais c'est là la logique d'une entreprise capitaliste, pas celle d'un service public.

Onze millions de personnes sont concernées par les transports en Ile-de-France, les rendre plus chers, c'est favoriser l'usage de la voiture individuelle au détriment des transports collectifs avec ce que cela entraîne comme conséquence sur l'augmentation des embouteillages et de la pollution. Or les transports sont moins faits pour se promener que pour aller travailler ou… chercher du travail !

Le remboursement d'une partie de la carte orange par les employeurs ne suffit pas et il ne concerne pas les chômeurs qui doivent se déplacer. Les transports en commun devraient être très bon marché, voire gratuits, et en nombre suffisant indépendamment des critères de rentabilité ; c'est ce qui améliorerait vraiment le cadre de vie en Ile-de-France. Et si la direction de la RATP ou celle la SNCF se demandent où prendre l'argent pour financer de tels transports, c'est simple : il suffirait de prendre sur les bénéfices des plus grandes entreprises pour lesquels des millions d'usagers sont contraints chaque jour de s'entasser dans les trains, les bus et les métros !

Claire LACOMBE

Salaires de misère retraites de misère

Les CES (contrat emploi solidarité), ces emplois payés à la moitié du SMIC que sont contraints d'accepter des centaines de milliers de chômeurs, ne sont pas seulement pénalisés par les bas salaires, mais aussi pour les retraites futures. C'est ainsi que les périodes passées en CES ne donnent pas le droit de cotiser aux caisses de retraite complémentaire, ce que dénoncent celles-ci. Jeune ou vieux, il faudrait donc payer pour ce système pourri où le chômage fait baisser les salaires et grossir les profits ?

Dans l'Ouest sauvage

Trois usines d'abattage de volailles du groupe Doux sont en grève pour 5 % d'augmentation. La direction a mis à pied une vingtaine de grévistes, mais le mouvement tient bon. Le tribunal de Quimper a nommé un médiateur pour tenter d'empêcher que le conflit ne s'étende à toute la filière de transformation avicole, qui emploie 16 000 personnes dans l'Ouest.

L'envolée des grèves n'est pas tellement du goût des capitalistes du poulet.

Vacances, pas pour tout le monde

Selon une récente enquête, 31 millions de Français partiraient en vacances. Mais les vacances ne sont pas égales pour tous. 53 % seulement des ouvriers, et 58 % des employés prennent des vacances, contre 78,5 % des cadres moyens et 87 % des cadres supérieurs et professions libérales.

Ce sont ceux qui travaillent le plus dur et en auraient le plus besoin, qui ont le moins de possibilité de se reposer.

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 22 400 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LA POLITIQUE VUE DES MAIRIES

Après le premier tour des élections municipales, on ne peut pas dire que le visage politique du pays, vu des mairies ou des clochers, ait vraiment changé.

L'accession de Chirac à la Présidence aurait, paraît-il, selon la presse, fait considérablement augmenter la consommation de la tête de veau, son plat préféré, dans les restaurants, mais cela n'a pas augmenté les voix des partis de droite qui sont généralement majoritaires, mais n'ont pas avancé.

La gauche, socialiste et communiste, s'est globalement maintenue mais est loin de reconquérir celles de ses positions perdues depuis des années.

Par contre, ce qui est notable, c'est l'implantation confirmée, voire renforcée localement, du Front National. Il n'est pas impossible que ce parti d'extrême-droite obtienne certaines mairies de grandes villes au second tour.

Si cela ne correspond qu'à un déplacement de voix au sein de la droite, c'est une chose. Mais si ce sont vraiment des électeurs populaires qui se laissent abuser, c'est infiniment plus grave car cela introduit la pire des divisions dans les rangs des travailleurs. L'extrême-droite a toujours été au service du grand patronat. Elle ne peut arriver au pouvoir et s'y maintenir qu'avec le soutien financier des grandes familles, des trusts et des monopoles. Et même si son langage démagogique anti-corruption ou autre, peut faire illusion, les travailleurs qui s'y laisseront prendre ne feront que forger leurs propres chaînes en même temps que celles des autres.

Quant aux idées, aux préjugés racistes ou anti-étrangers, c'est vraiment la vermine de la pensée. C'est faire croire aux travailleurs qu'ils ont intérêt à opprimer plus malheureux qu'eux. Mais ceux qui le croiraient oublieraient par la même occasion qu'eux-mêmes sont tout aussi, sinon plus, méprisés en tant que chômeurs, que travailleurs ou que pauvres, par les riches et les puissants qui soutiennent les hommes du Front National. Des hommes pour qui le racisme est un marchepied, un fond de commerce politique.

Et, pour les travailleurs, cette division entre Français et immigrés, favorise bien d'autres divisions et, à l'inverse, cache la principale division, la seule qui ait une réalité, la division entre exploiteurs et exploités.

D'ailleurs, puisque ce ne sont pas les élections qui changeront notre sort et nous permettront de prendre sur les bénéfices patronaux pour maintenir et créer des emplois et pour augmenter les salaires, il faudra bien que ce soient les luttes qui le fassent.

Et dans les luttes comme dans la production, nous le savons bien, les travailleurs, français comme immigrés, se retrouvent au coude à coude car là, ils sont tous des travailleurs et rien d'autre.

Arlette Laguiller

Les résultats de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière, qui a présenté des listes aux élections municipales dans un petit nombre de villes, obtient des résultats nettement plus faibles que ceux obtenus par Arlette Laguillerà l'élection présidentielle. Il est vrai que ce n'est pas le même type d'élection, que nous n'avons pas eu beaucoup de temps ni de moyens pour faire campagne et que, dans beaucoup de villes, l'immense majorité des électeurs n'a même pas eu l'occasion de remarquer la présence de nos listes.

Un certain nombre de nos camarades ont cependant été élus conseillers municipaux au premier tour, dont Arlette Laguiller elle-même, aux Lilas, sa commune de naissance et de résidence, avec 15 % des voix.

Nous sommes donc encore loin de pouvoir construire le parti qui manque terriblement pour défendre les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs et des jeunes. Mais cela ne nous empêchera pas de persévérer, car même si ce parti est difficile à construire, il est nécessaire de le faire. Avec votre aide !

(voir nos résultats détaillés en page 5)

QUEL SMIC MOCHE NOUS PRÉPARE-T-ON ?

Parmi les projets du gouvernement Juppé, il y a le relèvement du SMIC qui pourrait être de 3,8 % au 1er juillet 1995.

Selon une récente étude du ministère du Travail, les smicards sont actuellement 1,5 million. Ils représentent 8,2 % de la population active et 35 % d'entre eux sont des jeunes travailleurs. Ces travailleurs sont principalement concentrés dans les branches qui font appel à de la main-d'œuvre à bas salaires : PME du textile, de l'habillement, de la chaussure et de l'agro-alimentaire, commerces et services.

A peine ce petit « coup de pouce » au SMIC est-il dans l'air que déjà certains syndicats patronaux grincent des dents. L'Union française des industries de l'habillement, par exemple, exprime de « *vives inquiétudes* ». Pensez donc, selon elle, 16,5 % des salariés des entreprises de moins de 11 salariés sont rémunérés au SMIC, « *onze fois plus que dans ceux de plus de 500 salariés* ». Pour l'Union des industries textiles, « *toute hausse supérieure à 3 % aurait un effet désastreux sur nos grilles de salaires* ». Ici un confectionneur nantais se plaint qu'une augmentation du SMIC de 3 ou 4 % va entraîner une augmentation de « *tous ceux qui en sont proches : soit entre 20 et 25 % du personnel de l'usine* ». Là, les industriels du bâtiment estiment qu'une hausse du SMIC touchant théoriquement 5 % des travailleurs entraîne une hausse des salaires de 15 % d'entre eux.

Ces patrons-là ne manquent vraiment pas de culot. Car à côté de ceux qu'ils payent peut-être au SMIC combien sont exploités, quelquefois clandestinement, et payés bien en dessous du SMIC, quand ils n'oublient pas de les payer purement et simplement. Les Prud'hommes sont remplis d'affaires de ce genre où les patrons ont mis la clé sous la porte, du jour au lendemain, et de préférence la veille de la paye!

Mais une partie du patronat grogne d'autant plus contre la hausse du SMIC qu'une partie de ses maîtres à penser (si on peut dire), les Alain Minc et d'autres, militent depuis des années pour la disparition du SMIC. Dans son rapport sur *La France de l'an 2000*, il y a six mois, Minc proposait de commencer par supprimer les « coups de pouce » au SMIC. Selon lui, il fallait ne plus le relever, comme c'est déjà le cas pour les salaires minimaux de certaines conventions collectives.

D'autres n'y vont pas par quatre chemins. *Libération* a ouvert complaisamment ses colonnes à un universitaire qui plaidait contre le SMIC, en y voyant « *une monstrueuse machine à créer de la pauvreté et de l'exclusion* ». Selon ce monsieur, l'existence d'un salaire minimum empêcherait de créer massivement ces merveilleux « petits boulots », payés avec un lance-pierres, qui se multiplient rapidement aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne mais trop lentement ici. Pesant dans le même sens, les fameux experts de l'OCDE expliquent que le salaire minimum empêche l'embauche des jeunes, et revoilà le SMIC-jeunes à nouveau dans l'air.

Côté patronal, le SMIC est donc dans la ligne de mire. Mais les travailleurs ne doivent pas s'en laisser conter. Ce qui est nécessaire pour l'ensemble de la classe ouvrière de ce pays ce n'est d'ailleurs pas seulement un « coup de pouce » au SMIC, c'est une véritable augmentation générale des salaires que les travailleurs en lutte ont maintenant l'habitude de chiffrer à 1 500 F. Les gémissements d'une partie du patronat ne sont qu'une pure comédie, il n'a jamais été aussi riche mais préfère verser à ses actionnaires plutôt qu'aux travailleurs ce qu'il engrange chaque année.

Se battre, non seulement pour empêcher que les salaires soient encore réduits, mais pour rattraper ce qui a été perdu en des années de blocage des salaires, c'est cela qui est à l'ordre du jour pour les travailleurs.

Jacques FONTENOY

LES BONNES FORTUNES DU GRAND PATRONAT

Il existe plusieurs manières pour les dirigeants des grands groupes industriels français comme Axa, Alcatel ou la Société Générale d'arrondir leurs fins de mois.

On sait déjà, depuis que les grévistes de l'Alsthom Belfort ont dénoncé le salaire d'un million de francs mensuel de leur patron d'alors, Pierre Suard, que ces hauts dirigeants peuvent toucher des salaires mensuels mirobolants. Salaires qu'ils n'oublient d'ailleurs pas d'augmenter régulièrement et dans des proportions autrement plus substantielles (10 à 20 % d'augmentation cette année d'après *L'Humanité*) que celles de la majorité des salariés de leurs entreprises.

Mais il existe d'autres manières pour eux de profiter de leurs postes.

Outre les avantages liés à leur fonction, comme le remboursement de leurs frais d'avion, d'hôtels et autres grands restaurants, il y a les « jetons de présence », c'est-à-dire des sommes rondelettes (100 000 à 500 000 F à chaque prestation, toujours selon *L'Humanité* du 8 juin dernier) touchées à chaque fois qu'un patron assiste à un conseil d'administration d'un autre groupe industriel ou bancaire que le sien. Ambroise Roux participe ainsi à la fois aux conseils d'administration du groupe Pinault-Printemps, du groupe Paribas, à celui de la Générale Occidentale, à celui de la Barclay's, et touche des subsides à chaque fois qu'il y est présent.

Enfin il y a le systèmes des « stocks options », une possibilité offerte aux grands patrons français d'acquérir en dessous de leur valeur des actions de leur propre groupe avec possibilité de revendre tout à fait légalement ces actions à un cours intéressant un peu plus tard. C'est ainsi que Balladur s'est enrichi en revendant les actions qu'il détenait sur le groupe informatique GSI qu'il dirigeait avant de devenir Premier ministre. 50 000 hauts responsables d'entreprise, dont 90 % des membres des comités de direction des grandes firmes cotées en Bourse, bénéficieraient de cet avantage.

Ces dirigeants salariés des grands groupes industriels, patrons aujourd'hui et peut-être ministres demain, ou inversement, pour privilégiés qu'ils soient, ne sont encore rien à côté de la discrète classe des possesseurs des capitaux industriels, financiers ou immobiliers qui compose le véritable socle de la bourgeoisie. Ceux-là ne sont pas salariés et vivent principalement de la détention de capitaux et de la spéculation qu'elle permet. Ce sont en quelque sorte les patrons des premiers, qui ne sont que leurs serviteurs. Mais tout ce monde d'enrichis s'entend pour prêcher la même politique d'austérité vis-à-vis des travailleurs et s'indigne déjà en chœur d'une possible augmentation trop importante du SMIC en juillet. Un discours encore plus insupportable quand un coin du voile se lève sur la fortune personnelle de ces messieurs.

Claire LACOMBE

AFP

Pierre Suard : un million par mois sans compter les à-côtés...

LES RÉSULTATS DES LISTES LUTTE OUVRIÈRE « POUR UN PLAN DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS ET DES CHÔMEURS »

Lutte Ouvrière a présenté 52 listes comptant 2330 candidats dans les élections municipales qui viennent de se dérouler. Elle avait par ailleurs soutenu trois listes constituées en commun entre militants et sympathisants de Lutte Ouvrière et ceux du Parti Communiste.

Seule une faible minorité de l'électorat a pu donc se prononcer pour nos listes, puisque le nombre total des électeurs des municipalités concernées n'est que 2 608 000. Sur cet ensemble, les listes Lutte Ouvrière ont recueilli 41 059 voix, soit 2,80 % de l'électorat concerné.

A titre de comparaison, aux municipales de 1989, nous avions présenté 13 listes, et recueilli 8 798 voix, représentant 2,27 % des suffrages exprimés (nos résultats de 1995 sur ces mêmes 13 villes représentent 2,94 % des suffrages)

Toujours à titre de comparaison, dans les 52 endroits où nous avons présenté une liste Lutte Ouvrière aux municipales de 1995, Arlette Laguiller avait recueilli 118 220 voix à la présidentielle.

Ci-dessous nos résultats, ville par ville, aux municipales de 1989 et 1995.

Communes	Municipales 89 voix	%	Municipales 95 voix	%
Paris 11e			919	2,40 %
Paris 13e			1156	2,30 %
Paris 18e			1033	2,31 %
Paris 19e			1018	2,57 %
Paris 20e			1154	2,36 %
Seine-Saint-Denis				
Les Lilas			1059	15,63 % **2 élus**
Saint-Denis			577	3,32 %
Pantin			415	3,67 %
Aubervilliers			330	2,32 %
Montreuil			987	3,96 %
Hauts-de-Seine				
Gennevilliers	225	2,03 %	300	2,83 %
Val-d'Oise				
Argenteuil	1228	4,61 %	594	2,12 %
Val-de-Marne				
Ivry			623	4,39 %
Arcueil			308	4,80 %
Essonne				
Vigneux			408	5,25 %
Les Ulis			411	6,36 % **1 élu**
Nord – Pas-de-Calais – Picardie				
Lille	1153	2,22 %	1437	2,68 %
Wattrelos			603	3,43 %
Creil	725	8,98 %	786	8,33 %
Compiègne			611	4,56 %
Dunkerque			943	2,88 %
Normandie				
Rouen			1032	3,13 %
Sotteville-lès-Rouen			576	4,50 %
Bretagne – Pays-de-Loire				
Rennes			1620	2,44 %
Saint-Brieuc			584	3,05 %
Saint-Nazaire	694	2,71 %	992	4,26 %
Angers			1415	2,93 %
Grand Sud-Ouest...				
Bordeaux			1178	1,69 %
Pessac	642	3,24 %	465	2,31 %
Merignac	641	3,21 %	629	2,73 %
Canejan			143	6,32 % **1 élu**
Angoulême			638	4,32 %
Toulouse	1536	1,21 %	2704	2,36 %
Colomiers			474	3,82 %
Champagne				
Reims			1529	2,52 %
Lorraine – Franche-Comté				
Nancy			665	2,51 %
Mulhouse			496	1,42 %
Montbéliard	603	5,85 %	685	6,57 % **réélu**
Belfort	335	2,00 %	576	3,36 %
Bourgogne et Rhône-Alpes				
Dijon			751	1,80 %
Lyon 8e	287	1,40 %	651	3,33 %
Lyon 9e			440	3,35 %
Vénissieux			454	3,08 %
Grenoble			728	1,55 %
Sud-Est				
Marseille 1er secteur			572	2,57 %
Centre et Auvergne				
Orléans	325	0,91 %	607	1,76 %
Joué-lès-Tours			318	2,28 %
Bourges			524	1,78 %
Vierzon	404	2,98 %	670	5,19 % **1 élu**
Nevers			1000	6,31 % **1 élu**
Limoges			1461	2,55 %
Clermont-Ferrand			1080	2,44 %

Les résultats des trois listes soutenues par le PCF et par Lutte Ouvrière

Sochaux (Doubs)	129	7,98 %
La Chapelle-Saint-Luc (Aube)	540	13,15 %
Oye-Plage (Pas-de-Calais)	166	5,62 %

LES ÉLUS DE LUTTE OUVRIÈRE

Les Lilas (Seine-Saint-Denis)
– Arlette Laguiller 55 ans employée de banque
– Dominique Petitjean 51 ans enseignant

Les Ulis (Essonne)
– Didier Paxion 30 ans enseignant

Montbéliard (Doubs)
– Christian Driano (réélu) 44 ans ouvrier chez Peugeot

Canéjan (Gironde)
– Philippe Bruyère 39 ans ouvrier électricien

Vierzon (Cher)
– Régis Robin 42 ans enseignant

Nevers (Nièvre)
– Dominique Dupuis 39 ans ouvrier

Le mode de scrutin des municipales

COMPLIQUER POUR DÉFORMER

Les élections municipales, pas plus que les autres, ne permettent une représentation équitable de la population, sauf, dans une certaine mesure, dans les petites communes de moins de 3 500 habitants.

Dans celles-ci seulement, les électeurs peuvent rayer des noms sur une liste, ou même en rajouter, et sont élues au conseil municipal les personnes ayant obtenu le plus de voix. Mais, dès qu'on dépasse ce seuil de 3 500 habitants, un mode de scrutin complexe a été créé, à l'issue duquel le conseil municipal élu n'a plus qu'un très lointain rapport avec le vote tel qu'il s'est exprimé dans les urnes.

Le choix se fait entre des listes comportant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire. Si une de ces listes dépasse 50 % des voix exprimées, elle obtient d'emblée la moitié des sièges, plus un si c'est un nombre impair. Le reste est réparti à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu plus de 5 %, y compris celle arrivée en tête, qui a déjà empoché la moitié des sièges. Ce qui fait qu'avec 51 % on a plus de 75 % des élus, mais qu'avec 4,99 % on n'en a aucun.

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il y a un second tour auquel ne peuvent participer que les listes ayant obtenu plus de 10 %. Celles qui ont fait moins se voient donc éliminées, y compris si elles ont obtenu plus de 5 % des voix (c'est le cas de la liste conduite par notre camarade Szpirko à Creil, conseiller municipal sortant). Cependant, les créateurs de ce mode de scrutin ont laissé une place à des tractations entre les deux tours, en autorisant les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix à fusionner avec une liste ayant fait plus de 10 %. Enfin, à l'issue du second tour, les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix selon la même règle décrite plus haut, la liste arrivée en tête – cette fois donc la majorité relative suffit – s'octroyant la moitié des sièges, et bénéficiant en outre de la répartition à la proportionnelle des sièges restants.

Une alchimie compliquée qui fait qu'entre le résultat du vote et la composition du conseil municipal, qui à son tour élit le maire, bien malin l'électeur qui peut retrouver ses petits !

Daniel MESCLA

DES CANDIDATS LUTTE OUVRIÈRE DANS DEUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Dans le cadre d'élections législatives partielles qui se dérouleront le 18 juin, Lutte Ouvrière présente deux candidats :

Dans le Bas-Rhin :

Dans la 4e circonscription (Illkirch-Graffenstaden), Roland ROBERT, 38 ans, ouvrier à General Motors Strasbourg, avec pour suppléante Pierrette MORINAUD, 48 ans, enseignante.

En Saône-et-Loire :

Dans la 5e circonscription, Pascal DUFRAIGNE, 31 ans, ouvrier dans la chimie (Kodak), avec pour suppléant René BOUDIER, 45 ans, enseignant.

Soutenez Lutte Ouvrière !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et à envoyer à :

Lutte Ouvrière
BP233
75865 Paris cedex 18

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

JUPPÉ FAIT LA LEÇON À SES MINISTRES... ET SE PRÉPARE À FAIRE LA POCHE AUX TRAVAILLEURS

Alain Juppé a adressé à l'ensemble de ses ministres des recommandations les invitant à faire preuve de « rigueur » dans la gestion de leurs budgets respectifs. Des recommandations qui restent bien générales et qui traduisent surtout l'embarras du nouveau Premier ministre pour faire face à toutes les promesses qu'avait faites Chirac durant sa campagne.

Le gouvernement hésite – c'est du moins l'explication des milieux dits « autorisés » – entre deux impératifs : donner la priorité à la réduction du déficit budgétaire, plus important dit-on qu'on le croyait, et maintenir la priorité à l'emploi, et surtout sur la façon de concilier les deux. Ce prétendu dilemme recouvre une réalité tout autre se résumant à la seule et unique question : comment faire payer les deux factures, celle du déficit budgétaire et celle de la prétendue lutte pour l'emploi, par les travailleurs et la population laborieuse ?

On explique que le gouvernement s'interrogerait sur les postes sur lesquels il ferait des économies. Il se demanderait s'il faut réduire les subventions promises aux patrons pour qu'ils embauchent des chômeurs de longue durée, ou bien amputer les dépenses de défense. On verra donc si les patrons et les trusts qui travaillent pour l'armée réussiront mieux à imposer au gouvernement qu'il respecte ses promesses à leur égard que les travailleurs. Il n'y a pas trop à en douter, malheureusement, car ils ont bien plus de moyens que les travailleurs pour se faire entendre du pouvoir. Au pouvoir, ils y sont, au moins dans les coulisses. Et même si le gouvernement décidait d'amputer ces postes-là (ce qui est loin d'être fait) ce ne serait, après tout, qu'une façon de répartir différemment les commandes de l'Etat, en favorisant tel secteur de l'économie (du patronat) au détriment d'un autre.

Seule certitude, c'est que ce seront les travailleurs, les catégories les plus pauvres, qui seront taxés. Ainsi le taux moyen de la TVA passerait de 18,6 % à 20 %, début juillet ou au plus tard début août. L'augmentation serait provisoire, a-t-on annoncé. Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour apprendre qu'il y aurait de grandes chances (façon de parler) pour que le provisoire se prolonge en 1996. Dans le même temps on envisage l'augmentation des taxes sur l'essence et sur le gazole. Ces impôts indirects, qui frappent de la même façon les consommateurs, qu'ils soient smicards ou PDG, pèsent bien plus lourdement sur la population laborieuse que sur la minorité des très riches.

Juppé termine les injonctions à ses ministres par ces mots : « *La situation budgétaire interdit d'envisager de faire droit aux intérêts catégoriels, si fondés soient-ils, qui ne manqueront pas de s'exprimer* ». Un tel avertissement s'appliquera plus aux salariés qui revendiqueront de meilleurs salaires, ou tout simplement de conserver leur emploi, qu'aux privilégiés, aux riches qui, eux, ne sont pas, c'est connu, une catégorie, mais « *la France* », ou encore « *notre économie* », et qui, rigueur budgétaire ou pas, ne seront pas laissés au bord du chemin.

Jean-Pierre VIAL

Juppé à l'écoute du patronat

Daniel Simon/Gamma

Les patrons au gouvernement : « D'ABORD LES SUBVENTIONS, POUR LES EMBAUCHES ON VERRA PLUS TARD »

Le patronat accueillerait favorablement les appels du nouveau gouvernement à faire un effort pour l'emploi... à condition toutefois qu'on lui graisse suffisamment la patte.

Car il faut bien comprendre ainsi la réponse du CNPF à Alain Juppé et à son ministre du Travail et du Dialogue social (c'est comme cela qu'il s'appelle), Jacques Barrot : les patrons se déclarent prêts à embaucher quelque 120 000 jeunes à condition que l'Etat subventionne les embauches et finance les formations en alternance. Et pas un tout petit peu !

Les propositions du groupe de travail patrons-syndicats chargé d'étudier l'affaire (depuis février dernier, sous le gouvernement précédent) en donnent une idée.

Ainsi, un « complément d'aide à l'emploi » (CAE) viendrait remplacer le « contrat d'accès à l'emploi » et concernerait l'embauche de jeunes avec ou sans qualification. Pour l'embauche d'un jeune au chômage depuis au moins six mois, un patron toucherait 1 000 F par mois pendant 9 mois et serait tenu de ne pas le débaucher avant 18 mois sous peine de devoir rembourser. Ces 1 000 F se cumuleraient avec les 1 000 F versés par l'Etat au titre de l'APEJ (aide pour l'emploi des jeunes), invention du précédent gouvernement pour résorber le chômage des jeunes... avec le succès que l'on sait. Total donc à engranger par chaque patron : 2 000 F par mois et par jeune embauché de façon précaire. Quant à l'embauche de jeunes en formation alternée, mi-usine, mi-école, la prime espérée de l'Etat devrait s'établir entre 15 000 et 30 000 F par jeune. Au total, un tel projet signifierait, selon la CGT, 900 millions de francs versés aux patrons pour 120 000 à 150 000 emplois créés sur dix-huit mois alors que près de 700 000 jeunes sont, aujourd'hui, inscrits à l'ANPE...

Quelles que soient les conclusions définitives du groupe de travail patrons-syndicats, qui planche sur le dispositif, annoncées pour la fin de la semaine, on voit que, dans la « guerre au chômage » proclamée par Jacques Chirac et Alain Juppé, il y a surtout... le nerf de la guerre, sonnant et trébuchant, pour le patronat.

Avec le contrat initiative emploi (2 000 F de prime mensuelle et l'exonération totale des charges pendant deux ans pour l'embauche d'un chômeur depuis plus d'un an), le contrat d'accès à l'emploi (en train d'être redéfini) et quelques autres primes et aides censées inciter ces « pôvres » patrons à créer des emplois, ce sont encore et surtout des milliards de subventions que l'Etat verse pour alimenter les coffres des industriels et des banquiers.

Lucienne PLAIN

La continuité sans le changement

LO

Lors d'une manifestation contre les lois Pasqua, en juin 1993.

APRÈS PASQUA, DEBRÉ

Apparemment, le nouveau ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, ne veut pas que sa réputation soit en reste sur celle de Pasqua, et il ne veut pas non plus laisser le terrain de la démagogie anti-immigrés au seul Front National.

Il a ainsi déclaré au *Figaro*, à la veille du premier tour des municipales, qu'il était partisan de durcir le code pénal pour les étrangers. En somme, il s'agirait de faire deux poids deux mesures même pour les étrangers dits protégés, dont les enfants sont français par exemple, et qui sont à ce titre jusqu'à présent non expulsables. Debré souhaite revenir sur ce droit élémentaire qui empêche de séparer les familles.

Quand on sait avec quelle facilité les étrangers résidant en France peuvent être brutalement expulsés, ne serait-ce que pour avoir participé à des manifestations, on comprend qu'une telle réforme du code pénal ferait planer un peu plus d'arbitraire sur la minorité de familles qui étaient encore relativement à l'abri.

Faire de telles déclarations en prétendant agir pour la sécurité de la population relève de l'hypocrisie et de la démagogie pures et simples. Mais si elles sont suivies d'effet – et c'est malheureusement possible – elles peuvent occasionner des drames familiaux qui pèsent bien peu dans la balance du ministre !

Pasqua, trop content des lois qui portent son nom, ne s'était absolument pas soucié de la situation aberrante dans laquelle il plaçait des personnes dont il exigeait la preuve de leur séjour régulier en France pour régulariser leur situation… tout en les empêchant de trouver un emploi avant que leur situation soit régularisée ! Finalement grâce à la mobilisation des intéressés un décret a autorisé les préfets à régulariser la situation de ces étrangers en situation irrégulière, mais qui ne peuvent être expulsés car ils sont parents d'enfants français. Le nouveau ministre vient même de pondre un autre décret pour recommander aux préfets de ne pas traîner les pieds… Mais c'est au moment précis où la situation de cette catégorie de personnes immigrées est en passe d'être réglée que le même Debré voudrait que le code pénal permette leur expulsion !

Reprendre d'une main ce qu'on est contraint de céder de l'autre, c'est une politique qui ne porte guère la marque du changement !

Dominique CHABLIS

Reprise des essais nucléaires français

Gamma

CHIRAC S'APPRÊTE À DILAPIDER DES MILLIARDS POUR SATISFAIRE DES IMBÉCILES GALONNÉS

A peine assis dans son nouveau fauteuil présidentiel, Chirac a décidé la reprise des essais nucléaires, tandis que Juppé demandait au ministre des Armées «*d'accélérer le programme de simulation des essais*». Chirac a d'ailleurs confirmé ses intentions lors de sa conférence de presse du 13 juin.

Cette décision inspirée par quelques imbéciles galonnés est d'autant plus choquante qu'un moratoire suspendant les expériences nucléaires était entré en application depuis 1992. Cette interruption des essais atomiques avait d'ailleurs été suivie depuis par les gouvernements américain, anglais et russe, sans que personne ne s'en porte plus mal évidemment.

Cette éventuelle reprise unilatérale des tirs atomiques ne contribuerait pas seulement à une pollution durable des mers du Pacifique sud et des îles proches de l'archipel de Mururoa. Elle coûtera également très cher aux contribuables français puisque la dépense pour le seul programme de simulation des tirs est évaluée à 10,5 milliards de francs. A l'heure où Chirac et Juppé, au nom de la nécessité de réduire les déficits budgétaires et les dépenses de l'Etat, s'apprêtent à augmenter la TVA et à réduire les effectifs dans les services publics, les consommateurs, les usagers comme les fonctionnaires, apprécieront !

Salon du Bourget

ÇA PLANE POUR EUX

Cette année encore, le salon du Bourget est pour les trusts de l'aéronautique l'occasion d'exposer leurs coûteux engins.

Ainsi le bombardier «furtif» américain B2, à 10 milliards de francs pièce, n'est certainement pas furtif pour les contribuables des Etats-Unis, et chaque exemplaire représente une bonne quantité d'écoles ou de budgets sociaux dans les quartiers pauvres. De même qu'en Europe ces hélicoptères Tigre, ces missiles de l'Aérospatiale ou ces avions de combat Rafale de Dassault.

C'est autant d'argent gaspillé pour enrichir des marchands de mort, comme est gaspillé, dans le domaine de l'aviation civile, celui qui s'engloutit dans la concurrence entre trusts. Ainsi, la grande affaire du salon aura été la lutte à couteaux tirés entre Boeing et Airbus, chacun présentant un modèle semblable pour équiper les compagnies aériennes qui, paraît-il, vont avoir besoin de 15 000 appareils dans les années qui viennent. Au nom de cette concurrence, pour produire à un moindre coût, 25 000 emplois ont été supprimés en deux ans dans les usines Boeing de Seattle, et les effectifs ont été également réduits chez les fabricants européens, ce qui n'empêche pas les avions d'être construits toujours plus vite, bientôt en dix mois contre dix-huit auparavant.

Au milieu de ce gâchis civil et militaire, Chirac est venu jouer les VRP, comme l'avait fait avant lui Mitterrand, et prêcher quelques thèmes chers aux industriels français du secteur. Il faudrait que les Etats européens achètent de préférence des avions «made in Europe» (c'est-à-dire la plupart du temps français, ou avec une forte participation des trusts français). Et il s'en est pris à la sous-évaluation du dollar qui favorise les compagnies américaines.

Les paroles de Chirac ne suffiront certes pas à convaincre les Etats européens, comme la Hollande ou la Grande-Bretagne, qui ont tendance à s'équiper outre-Atlantique, de ne plus le faire, ni les USA de cesser de faire ce qu'ils veulent de leur dollar. Mais Chirac doit bien ça aux patrons français de l'armement.

Daniel MESCLA

Espagne

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 28 MAI

Les élections municipales et régionales espagnoles du 28 mai avaient été présentées pendant la campagne comme des « primaires » où l'on allait pouvoir mesurer les forces des différents partis politiques en vue des futures élections législatives qui devraient avoir lieu dans trois ans, mais qui pourraient avoir lieu bien avant. La droite espagnole espérait même remporter un succès suffisamment éclatant pour pouvoir exiger que ces législatives soient anticipées, mais en réalité sa victoire est mesurée.

Felipe Gonzales en campagne

Gamma/Paco Junquera/Cover

Succès du PP... et résistance du PSOE

Les résultats ont effectivement été marqués par un succès de la droite. Après les élections européennes de l'an dernier, ce sont les deuxièmes élections au niveau national que la droite remporte après de longues années de gouvernement socialiste. Pour le PSOE (le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol), c'est une étape de plus dans son recul progressif. Depuis les dernières élections législatives qu'il avait remportées en 1993, il a perdu plus de 3 millions de voix. Par rapport aux précédentes élections municipales de 1991, il passe de 38 % à 31 % des suffrages. Le parti de droite, le Parti Populaire, gagne 10 points, de 25 % à 35 %, et Izquierda Unida (la Gauche Unie), qui est une coalition dirigée par le PCE, est passée de 8,3 % à 11,6 %.

Aux élections municipales, le Parti Populaire gagne la majorité des grandes villes. Il arrive en tête dans 40 capitales de province et, dans 32 d'entre elles, dont Madrid et Valence, il a la majorité absolue. Aux élections régionales, sur 13 régions concernées par ces élections, le Parti Populaire en gagne 10. Il obtient la majorité absolue, entre autres, dans la communauté de Madrid d'où il déloge le PSOE. Dans les Asturies, fief traditionnel de la gauche, le Parti Populaire arrive en tête, bien qu'une alliance entre le PSOE et la Gauche Unie doive l'empêcher de prendre le gouvernement de la région.

Si dans ces élections le Parti Populaire a réussi à rassembler les votes de la droite dans une plus large mesure que les fois précédentes, il est encore freiné dans sa progression par les partis régionalistes et nationalistes. Dans certaines régions, comme en Aragon et à Valence, le Parti Populaire aura besoin de faire alliance avec eux pour constituer une majorité.

La victoire de la droite s'explique dans une large mesure par le discrédit croissant du PSOE. Usé par 13 ans de gouvernement, discrédité par de nombreuses affaires de corruption, il perd de plus en plus le soutien dont il avait bénéficié parmi la petite bourgeoisie des villes. Le Parti Populaire, qui a le vent en poupe et apparaît comme le futur parti de gouvernement, attire de plus en plus nettement le vote de secteurs des classes moyennes qui, jusqu'à il y a peu, l'identifiaient avec le franquisme. La politique conservatrice du Parti Socialiste et les scandales qui ont éclaboussé les milieux gouvernementaux ont peu à peu effacé les différences et permis au Parti Populaire de rénover son image. Et finalement, entre deux politiques de droite, il y a sans doute de plus en plus de petits bourgeois qui préfèrent maintenant la vraie droite à la fausse gauche.

Parmi les 3 millions de voix perdues par le PSOE, il y a aussi bien entendu de nombreuses voix de travailleurs qui ont préféré voter pour la Gauche Unie (IU) ou s'abstenir. Et cela traduit l'écœurement de la classe ouvrière espagnole à l'égard de politiciens qui, en même temps qu'ils imposent depuis des années des sacrifices aux travailleurs, s'enrichissent et trafiquent à coups de dessous de table et de fonds secrets.

Il faut remarquer tout de même que, malgré tout cela, il n'y a pas eu d'effondrement fracassant du Parti Socialiste, comme certains le prédisaient. Ce parti conserve une base électorale de 31 % face aux 35 % du Parti Populaire. C'est dans les zones rurales et dans les villes de moins de 50 000 habitants que son électorat s'est montré le plus stable. Par ailleurs ses pertes n'ont pas empêché que le PSOE reste majoritaire à l'échelle de régions comme l'Andalousie ou l'Estrémadure. Sans compter qu'il maintient ses positions en Catalogne où il redevient le premier parti, face aux nationalistes qui connaissent un certain recul, et qu'il gagne à Barcelone et conserve d'importantes agglomérations ouvrières. Des phénomènes semblables sont à remarquer aussi dans la banlieue industrielle de Madrid et dans des localités ouvrières des Asturies.

Au lendemain des élections, le Parti Populaire a reconnu que le Parti Socialiste disposait d'une base plus solide que les dirigeants de la droite ne le pensaient. Et ceux-ci se sont faits plus discrets sur la demande d'élections législatives anticipées.

Izquierda Unida et les travailleurs espagnols

La coalition rassemblée autour du PCE, Izquierda Unida, n'a tiré qu'un avantage limité du discrédit des socialistes dans les classes populaires. Les dirigeants du Parti Communiste paient aussi sur ce terrain le fait qu'ils ne proposent à la classe ouvrière aucune politique correspondant à la défense de ses intérêts, alors que depuis dix ans le chômage se développe, alors que l'emploi précaire s'est généralisé et que le niveau des salaires est en baisse. En réalité si la Gauche Unie a un langage critique vis-à-vis du gouvernement et du Parti Socialiste, elle n'offre aucune autre perspective aux travailleurs espagnols que de renforcer son propre poids électoral pour contraindre le Parti Socialiste à une alliance électorale et gouvernementale sur la base d'un rééquilibrage des forces de gauche. Anguita, le dirigeant de IU parlait même de dépasser le PSOE, et invoquait la situation italienne où c'est l'ex-PC, le PDS, qui occupe la position majoritaire dans la gauche. Mais avec ses 3 % de progression et toujours un écart de 20 % en faveur du Parti Socialiste, IU apparaît loin du compte. Aurait-elle connu un plus grand succès d'ailleurs, que cela ne changerait rien d'important pour les travailleurs d'Espagne, tant il est vrai que le seul souci des dirigeants du Parti Communiste est de se mettre en situation d'accéder un jour au gouvernement dans le sillage des socialistes pour y mener la même politique que ces derniers. Cette politique, on l'a déjà vu, n'apporte à la classe ouvrière rien d'autre que des mauvais coups et la démoralisation. Et c'est bien sûr dans une tout autre direction que les travailleurs espagnols ont intérêt à regarder, celle des luttes politiques et sociales pour mettre un coup d'arrêt aux licenciements et exiger que les salaires soient augmentés.

Face à face entre grévistes et policiers lors de la grève générale de janvier 1994

Reflex Vandeuille/Gamma

Grande-Bretagne

DES LOIS ANTIGRÈVES... À LA GRÈVE SAUVAGE

Depuis 1992, les lois antigrèves promulguées par le gouvernement Major ont créé un carcan si étroit au droit de grève en Grande-Bretagne qu'une grève légale est une impossibilité de fait dès lors que les patrons décident d'utiliser toutes les ressources que leur offre la loi. C'est ce que viennent illustrer les avatars d'un appel à une grève de 24 heures lancé par le syndicat des mineurs pour le 13 juin.

Après la fermeture de la quasi-totalité des mines du pays et le licenciement en masse de près de 60 000 mineurs, il y a deux ans, 31 puits ont été remis en activité après avoir été vendus à diverses compagnies privées. Sur ces 31 puits, 21 appartiennent à RJB Mining, compagnie « cow boy » dont le PDG et principal actionnaire commence à être célèbre dans le pays pour ses interminables démêlés avec la justice dans des affaires qui frisent l'escroquerie.

Depuis qu'elle a racheté ces mines, RJB Mining a refusé de reconnaître le NUM, le syndicat des mineurs majoritaire qui y compte 4 500 adhérents. Les horaires de travail ont été allongés et les salaires bloqués. Le vieux code de sécurité qui opérait dans les mines a été annulé et la sécurité est passée sous la responsabilité d'un encadrement squelettique et soumis à des pressions incessantes pour augmenter la production.

Au début de l'année, suite à une menace de grève consécutive à une tentative hâtivement abandonnée de supprimer les majorations pour heures supplémentaires, RJB Mining a proposé un compromis au NUM : la reconnaissance du syndicat en échange d'un gel des salaires pour trois années de plus. Le NUM a refusé et entamé la procédure légale pour organiser une grève, à commencer par l'organisation d'un vote postal.

Cette première tentative a vite tourné court lorsque RJB Mining a trouvé un juge disposé à décréter que le libellé des bulletins de vote n'était pas conforme à la loi. Le NUM n'a pas désarmé et une deuxième tentative a été faite, cette fois sans que les tribunaux réussissent à s'y opposer, qui a abouti à une majorité de 83 % en faveur de la grève avec une participation de près de 90 %, ce qui est probablement un record absolu pour un vote par correspondance.

Est venue ensuite toute la série des préavis et déclarations administratives auxquels doit satisfaire le syndicat aux termes de la loi. Entre-temps, bien sûr, RJB Mining n'est pas restée inactive et a entrepris une série d'actions en justice, toutes perdues, avec pour seul objectif de reculer la date à laquelle le syndicat pouvait passer à l'action. Car la validité légale du vote est de 28 jours et, passé ce délai, il faut refaire toute la procédure. Néanmoins, le NUM est parvenu de justesse à fixer l'heure H au 13 juin à 0 heure, soit dix heures avant la fin du délai légal de 28 jours.

Qu'importe. Il s'est trouvé des juges à la Haute Cour puis à la Cour d'Appel pour décréter que, contrairement à la jurisprudence établie, toute journée entamée comptait comme une journée entière dans le délai légal et que donc celui-ci se terminait le 12 juin à 24 h, date qui, ont ajouté les juges, ne doit pas être confondue avec le 13 juin à 0 h... CQFD !

Oh bien sûr, la Grande-Bretagne étant la grande démocratie que l'on sait, le syndicat des mineurs dispose d'un recours : il peut aller demander à la Chambre des Lords de casser ce jugement aberrant. S'il le faisait, il obtiendrait d'ailleurs probablement gain de cause. Il est vrai que, même dans ce cas, cela lui coûterait une fortune, mais surtout cela ne changerait rien au fait que le délai légal étant dépassé, toute la procédure est à refaire...

F.R.

Émeutes à Bradford

DERRIÈRE LA DÉMAGOGIE SÉCURITAIRE VIOLENCE ET CORRUPTION POLICIÈRE

D'un côté comme de l'autre de la Manche on voit périodiquement éclater dans les quartiers les plus pauvres des incidents avec la police. Un excès de zèle, une opération qui tourne mal ou une attitude raciste de trop suffit à mettre le feu aux poudres. Puis « l'ordre » est rétabli jusqu'à... la fois suivante.

C'est un peu ce qui s'est passé le 9 juin à Bradford, un vieux centre textile dans le nord-est de l'Angleterre. Dans le quartier de Manningham, habité en grande majorité par les descendants de Pakistanais venus des confins du Cachemire, des policiers s'étaient mis en tête d'interdire le match de foot qui se tient chaque soir dans une impasse. A peine arrivés sur les lieux, les policiers avaient déjà renversé et blessé un jeune spectateur qui fut aussitôt... menotté et embarqué. En moins de cinq minutes les flics s'affairaient sur les badauds à coups de leurs nouvelles matraques américaines en forme de « T » allongés.

A la différence d'autres incidents du même type, néanmoins, c'est toute la population locale qui s'est dirigée alors vers le commissariat central pour exiger la libération des badauds arrêtés. Pris de panique, les responsables locaux ont fait appel aux brigades anti-émeutes, provoquant deux jours de bagarres qui ont laissé des dizaines de véhicules incendiés et ravagé les quelques magasins riches du quartier. Les bandes de jeunes n'ont pas été les plus déterminées parmi les émeutiers, mais plutôt des adultes, des mères de familles, voire des retraités pour qui la violence gratuite de la police était la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase.

Le zèle intempestif dont fait preuve la police depuis quelques mois résulte de mesures prises par le ministre de l'Intérieur et démagogue sécuritaire en chef du Parti Conservateur, Michael Howard. C'est lui qui, par exemple, vient d'introduire la notion de « productivité » dans les commissariats. Il faut des interventions, des arrestations, pour justifier les heures supplémentaires et les primes à la fin du mois. Il n'a pas réussi à imposer le port d'armes à feu, mais désormais tout policier se déplace avec un harnachement de gadgets, le tout sur un fond de discours enflammés sur la criminalité des jeunes.

Or, Manningham n'est pas exactement un quartier pauvre. C'est un vieux quartier d'artisans et d'ouvriers qualifiés du textile, prospère il y a encore quelques années, mais aujourd'hui ruiné par la crise. C'est aussi un quartier qui a des traditions anciennes avec tout un réseau d'associations communautaires mises en place par les militants communistes (staliniens) de l'Association des Travailleurs Pakistanais. Plus récemment, des groupes intégristes ont cherché à s'y implanter, avec un succès limité jusqu'à présent.

L'une des causes de tension entre les habitants de ce quartier et la police, outre son racisme, tient à son attitude « bienveillante » à l'égard des maquereaux qui ont choisi de transformer une artère de Manningham en quartier « chaud ».

Bradford n'est pas la seule ville anglaise où la corruption policière est notoire et mise en cause par la population. Des incidents similaires ont été bien près d'éclater dans une banlieue de Birmingham pour les mêmes raisons, après d'autres à Bristol et à Cardiff.

Cette fois-ci, la hiérarchie policière a dû reculer devant le scandale, les résidents arrêtés ont été relâchés, les charges levées, des excuses officielles faites. Tout cela pour éviter que le vrai scandale, celui de la corruption policière, vienne remplacer les émeutiers à la Une des quotidiens nationaux. Jusqu'à la prochaine fois...

François ROULEAU

A L'ANPE

IL Y A TROP DE TRAVAIL, EMBAUCHEZ DES CHÔMEURS !

Mardi 13 juin, les 16 000 employés de l'ANPE étaient appelés à une journée de grève par la CGT et la CFDT, pour l'embauche, la défense des acquis, les salaires. La grève a été bien suivie et certaines agences ont dû fermer. A Paris, une manifestation a rassemblé 200 personnes sous la pluie devant le ministère du Travail.

Effectivement, il y a de plus en plus de mécontentement dans les agences car les conditions de travail s'aggravent et les salaires restent au plancher. Localement, plusieurs petits mouvements de résistance ont déjà fait reculer des directeurs.

Le nombre de chômeurs augmente mais les effectifs du personnel chargé de les recevoir et de les aider diminuent. Il n'y a plus de recrutement. Les collègues en CDD ou CES repartent comme ils sont venus, sans perspective d'embauche.

Pour la direction, seul compte de faire semblant de s'occuper des chômeurs. Elle parle de privilégier le «service immédiat» à nos «clients», mais il ne s'agit que de recevoir à la chaîne les gens pour les inscrire. Comme il n'y a pas assez de conseillers pour le faire, des assistants de gestion se retrouvent à faire le travail à leur place, sans en avoir ni la formation ni la paie, puisque ces employés au bas de l'échelle gagnent moins de 6 000 F par mois, plus environ 500 F de prime «au mérite».

De toute façon, le rôle de conseil passe au second plan. Nous n'avons pas le temps d'écouter chacun, d'étudier son cas et d'assurer un suivi sérieux. Seuls les demandeurs d'emploi qui le réclament se voient proposer un stage sur les techniques de recherche d'emploi ou bien des journées d'orientation, sous-traités par l'ANPE à des organismes privés, sans réel contrôle sur la qualité du contenu.

Quant au chômeur qui envisage de créer une entreprise, il est envoyé à la Chambre de commerce et d'industrie où il devra payer environ 1 200 F pour obtenir simplement des informations.

Dans les agences, nos chefs sont chargés (avec une prime comme carotte) de nous pousser à faire du chiffre. Il faut récolter un maximum d'offres d'emploi auprès des entreprises, en acceptant tout et n'importe quoi. Il arrive que même des contrats de qualification soient comptés comme offres d'emploi.

La dernière offensive de la direction générale consiste à augmenter les horaires de travail. Alors que l'horaire traditionnel était de 35 ou 36 heures effectives, elle est en train de nous imposer de faire 39 heures.

Parallèlement, elle a essayé sur plusieurs agences parisiennes d'augmenter l'amplitude d'ouverture au public, en journée continue ou le samedi, en nous imposant la flexibilité de nos horaires. Vis-à-vis des demandeurs d'emploi, c'est complètement hypocrite, car à quoi sert une agence ouverte quand il n'y a pas assez de personnel pour les recevoir?

A cela s'ajoutent bien d'autres attaques. Par exemple, un directeur d'agence a de plus en plus de pouvoir pour choisir ou refuser un agent qui demande à être muté dans son agence, selon son «profil personnel» et non plus seulement selon sa fonction. Autant de raisons d'en avoir assez et de vouloir se défendre!

Correspondant LO

LO

CONTRATS DE QUALIFICATION

LE CADEAU N'EST JAMAIS ASSEZ GROS

Non contents de bénéficier d'une main-d'œuvre au rabais par le biais des contrats de qualification, voici comment un patron d'Indre-et-Loire en rajoute.

Rappelons que ce type de contrat prévoit trois semaines en entreprise pour une semaine de formation théorique à laquelle l'employeur est tenu d'envoyer ses stagiaires. Et cela pour 65% du SMIC la 1re année (75% la 2e) pour les stagiaires de plus de 21 ans. Cette rémunération tombe à 50%, puis 60% pour les 18-20 ans, et même 30% puis 45% pour les 16-17 ans. Tout cela exonéré des cotisations patronales à la Sécurité sociale.

A Joué-les-Tours, une entreprise de sérigraphie, Multisignes, emploie 25 salariés, dont une dizaine sous forme de contrats en tout genre (réinsertion à l'emploi, contrats d'apprentissage, de qualification, etc.). Depuis le début, les deux ouvriers en contrat de qualification sont appelés au téléphone par le patron, sur le lieu de leur formation, au LEP, ou chez eux, et sommés de retourner à l'entreprise sur-le-champ, alors qu'ils effectuent leur semaine de formation. Et ce pour des durées variées (1/2 journée, voire la semaine complète). Jusqu'à ce que, commençant à en avoir assez de ce traitement, ils refusent d'y aller.

Le patron a alors usé de toutes sortes de pressions, y compris sur le responsable de la formation théorique (GRETA), arguant du fait que son entreprise fournit du matériel (encre, solvants) pour la formation. Le responsable de la formation, «le cul entre deux chaises», essaie d'arrondir les angles, proposant par exemple aux stagiaires de couper la poire en deux en allant travailler deux jours sur la semaine demandée. Cela ne l'empêche pas de faire des discours aux stagiaires sur l'importance de la formation pour obtenir le CAP au bout du stage!

Lorsque les stagiaires sont retournés à l'entreprise, ils ont eu droit à une leçon de morale paternaliste, le patron leur reprochant leur ingratitude après tout ce qu'il a fait pour eux, leur manque d'intérêt pour l'entreprise, les clients qui attendent, etc.

Ce patron emploie le même genre de méthodes avec tous ses stagiaires, utilisant aussi le chantage à l'emploi. Il est d'ailleurs tout aussi méprisant avec les ouvriers embauchés, en ayant déjà mis dehors plusieurs qui ne lui convenaient pas.

Mais, malgré ses pressions, les deux stagiaires sont bien décidés à ne pas céder. Ce n'est pas parce qu'on a un statut instable que l'on doit se laisser traiter comme des chiens!

VIVE L'EUROPE !

Selon un institut allemand, le coût horaire moyen du travail est de 154 F en Allemagne (au premier rang mondial), pour 101,50 F en France (au 12e rang). Mais ne nous dit-on pas ici que nous sommes trop payés pour que l'économie française soit concurrente?

A ce que l'on constate, pour que l'économie française vienne au rang de celle de l'Allemagne, il manque encore plus de 1 500 F d'augmentation mensuelle pour tous.

Chausson (Creil)

La fermeture de Chausson-Creil décidée contrairement aux promesses de Chirac

Lundi 12 juin, entre 600 et 700 salariés de l'usine Chausson de Creil ont manifesté leur colère à l'encontre des représentants politiques du gouvernement.

C'est que le vendredi 10 juin, le ministre de l'Industrie annonçait à la délégation des organisations syndicales la réponse du nouveau gouvernement suite aux engagements du candidat Chirac faits à Creil le 10 février dernier, qui avait alors déclaré qu'il *« s'opposerait à la fermeture de Chausson Creil »*. Le ministre de l'Industrie, lui, a annoncé : *« Il n'est dans l'intérêt de personne de poursuivre la fabrication du Trafic au-delà du 31 mars 1996 »*. En fait ce n'est surtout pas dans l'intérêt de Renault dont le ministre ne fait qu'appliquer les décisions. Quitte à se déjuger, le gouvernement est bien là en tant qu'exécuteur de la volonté des patrons, et le ministre de l'Industrie annonçait ainsi la décision de fermeture de l'usine de Creil.

LA COLÈRE EXPLOSE

Pendant le week-end, les salariés informés n'en revenaient déjà pas qu'à peine le gouvernement formé, celui-ci renie les promesses faites. Mais ce sont les déclarations du nouveau secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, président du Conseil général de l'Oise, reprises par la presse lundi 12, qui mirent le feu aux poudres. Celui-ci déclarait en effet : *« Les décisions du gouvernement représentent une formidable avancée pour Chausson »*.

L'assemblée générale qui s'est tenue à la prise d'équipe à la mi-journée décida une montée immédiate sur Beauvais, siège du Conseil général et de la Préfecture.

Les travailleurs exigent, maintenant que la fermeture est définitivement arrêtée, en plus des retraites à 49 ans et trois mois et des deux ans de congés de conversion déjà obtenus, une allocation de 200 000 F pour chaque salarié en plus des indemnités légales.

Plus de 600 travailleurs se rendirent à la gare de Creil et obligèrent la SNCF à affréter deux trains spéciaux pour Beauvais, en menaçant de paralyser le trafic ferroviaire.

A Beauvais, les manifestants rencontrèrent sur leur chemin la permanence d'Olivier Dassault, député RPR. Celle-ci fut investie. Dassault, blême, s'empressa de désavouer le gouvernement devant la délégation qu'il reçut pendant que quelques vitres volaient, ce qui n'empêcha pas les travailleurs en colère de renverser sa R25 avant de partir.

Le grand et beau parc du Conseil général et de la Préfecture était envahi de gardes mobiles, fusils lance-grenades à la main, et surtout toutes les grilles étaient renforcées par de grandes traverses en fer. Aussi pendant un face-à-face qui dura une heure et demie, une bonne partie des vitres de la Préfecture volèrent en éclats sous les jets de pierres. Finalement, une délégation fut reçue par Mancel. Elle exigea des excuses pour sa déclaration, et que soient transmises les revendications du personnel au gouvernement avec lequel une réunion est prévue jeudi 16 juin.

Un grand train spécial fut affrété pour le retour à Creil. Mais à Creil, les manifestants décidèrent de se rendre devant la permanence du député RPR Chénière qui avait accompagné Chirac lors de sa venue à Creil en février. Une volée de pavés et de pierres brisèrent toutes les vitres de sa permanence.

Les travailleurs de Chausson en colère entendaient obliger tous ces hommes politiques, qui ont l'habitude de mentir impunément, à rendre quand même des comptes pour une fois !

L'ambiance n'est pas retombée à l'usine le mardi puisque spontanément une assemblée générale s'est tenue à la prise du travail pour faire savoir à la direction de Chausson et à l'administration judiciaire que les cadences normales de travail ne seraient respectées que lorsque les 200 000 F seraient garantis.

D'ailleurs le gouvernement a bien compris le message car le ministre de l'Exclusion, Eric Raoult, qui devait venir mardi soutenir la campagne de Chénière pour le deuxième tour des municipales, a préféré annuler sa visite.

Correspondant LO

Rosières (Cher)

LA GRÈVE POUR LES SALAIRES CONTINUE !

A la fin de la troisième semaine de grève, la direction de l'usine de Rosières de Lunery, dans le Cher, a tenté une manœuvre d'intimidation. Elle a convoqué des huissiers et nous a dit qu'elle acceptait de négocier *« si nous levions les barrages »* qui empêchent l'accès de l'usine.

Nous avons fini par accepter. Aussitôt cinq camions sont entrés dans l'usine pour charger les containers préparés... par les cadres.

Evidemment, la négociation n'a pas abouti, le directeur ne s'étant même pas présenté.

Cela aurait pu donner un coup au moral de certains d'entre nous, mais la grève est repartie de plus belle. Nous avons décidé de continuer à barrer les accès de l'usine, durant tout le week-end des 10 et 11 juin.

La direction a adressé alors un courrier à chaque gréviste *« pour les mettre en face de leurs responsabilités »*, ce qui n'a fait que renforcer notre combativité. Et puis, nous avons reçu le renfort des habitants des communes voisines, qui ont collecté des fonds ou qui alimentent les piquets en boissons et en « casse-croûte ». Des camarades d'autres usines de Saint-Florent et de a nous ont aussi assurés de leur soutien moral et financier... Et ce n'est pas le courrier de la direction qui va nous intimider.

Correspondant LO

UCKO (Nancy)

LE PATRON MET LA CLEF SOUS LA PORTE

Sans crier gare, le patron de la charcuterie industrielle et traiteur, Pierre Ucko, à Nancy, a fermé ses portes : 125 salariés devraient être licenciés fin juin, l'usine étant déjà fermée, le téléphone coupé, et les scellés posés. Quant aux plusieurs tonnes de nourriture entreposées, elles pourrissent tout simplement !

Anciennement les Coop de Lorraine, l'entreprise a connu plus d'un dépôt de bilan mais à chaque fois un repreneur se présentait, les effectifs fondant au cours du temps de 300 à 125 dernièrement. Le dernier en date des repreneurs, Pierre Ucko, un patron mosellan, avait repris pour une bouchée de pain l'entreprise en dépôt de bilan il y a quatre ans avec la promesse de sauvegarder les emplois. Promesse bafouée quelques mois plus tard avec une quarantaine de licenciements et aujourd'hui avec la fermeture totale.

Lors de l'annonce de la fermeture à la mi-mai, les salariés se sont mobilisés et ont manifesté à plusieurs reprises (le seul syndicat présent dans l'entreprise est FO). Ils se réunissent tous les jours dans une salle de l'usine et c'est l'écœurement qui domine. Les heures supplémentaires n'ont pas été payées, certains n'ont même pas du tout été payés ; et le patron ne s'est même pas déplacé pour le dernier Comité d'entreprise, vendredi 10 juin.

Il faut dire que les méthodes de ce monsieur sont plutôt grossières et brutales comme en témoignent les extraits de télex – envoyés à une employée et publiés dans la presse locale – que Pierre Ucko envoyait régulièrement à l'usine de Nancy : *« Je confirme mon télex comme un boxeur. Chaque fois que vous m'attaquerez ce sera un nouveau coup de pris qui m'éloignera dans mes pensées de cette affaire... je vais vous montrer comment on prend un marché et qu'on le donne à une autre entreprise... moins j'aurai de personnel, moins j'aurai le risque de voir Mme X se plaindre »*.

Le maire (André Rossinot, ex-ministre de Balladur), le préfet n'ont que de bonnes paroles pour les futurs licenciés, et ils critiquent tous Pierre Ucko pour sa gestion, mais ils n'envisagent pas, bien sûr, de mettre leur nez dans les affaires de ce monsieur, ni de lui demander des comptes. Les ouvriers de chez Ucko, eux, estiment qu'un patron pareil devrait aller en prison et qu'on devrait saisir ses biens plutôt que de prendre le gagne-pain de travailleurs qui, pour beaucoup, ont 10, 20 ou 30 ans de maison.

Boyé (Toulouse)

DEUX JOURS DE GRÈVE POUR 1500 F

Boyé à Toulouse, usine de confection spécialisée dans le militaire, emploie environ 150 personnes, essentiellement des femmes en dehors des mécanos. On y trouve des conditions de travail très dures, une maîtrise qui refuse systématiquement tout ce que l'on peut réclamer... et des cadences qui ont été sévèrement augmentées depuis le licenciement de 20 ouvrières sous contrat à durée déterminée.

Ainsi des pressions multiples, avec entre autres choses des avertissements écrits, sont faites sur les femmes enceintes, de manière à ce qu'elles se mettent « spontanément » en maladie. Mais c'est sur les salaires que le mécontentement s'est cristallisé.

Aujourd'hui le salaire moyen des ouvrières est de 5400 F par mois, alors qu'en 1985 il était de 4 500 F. Un calcul rapide a permis de chiffrer à 1 500 F la perte de pouvoir d'achat pendant ces dix ans. Après divers débrayages depuis le 15 mai, lancés par une Intersyndicale dirigée par la CGT, les choses sérieuses ont commencé le jeudi 8 juin : la grève totale a été décidée par l'Intersyndicale pour les 1500F, avec fermeture des portes. Les mécanos et une minorité d'ouvrières voulaient cependant travailler. Et ils y sont parvenus.

Boyé, le patron, qui s'en met plein les poches grâce au travail quotidien des ouvrières, joue les abonnés absents. Mais les pressions vont bon train sur les grévistes : par leur mouvement, elles provoqueraient la faillite de l'entreprise... alors que les commandes affluent. La chef du personnel est même allée jusqu'à dire qu'on retirerait aux grévistes les subventions du CE pour le centre aéré des enfants!

La grève fut reconduite le vendredi 9 juin, en partie sous la pression d'une minorité combative. Mais le patron a alors envoyé un huissier pour constater la fermeture, et dans la matinée les syndicats ont été convoqués au tribunal des référés. Comme quoi il est absent pour négocier, mais pas pour faire donner la justice contre les grévistes! Et à midi les délégués sont revenus du tribunal pour dire que, contre une promesse de négociation dans une dizaine de jours, et sous la menace d'un arrêté d'expulsion, ils avaient pris la décision de libérer les portes et de reprendre le travail le lundi matin. La fin du mouvement n'a pourtant pas été ressentie comme une défaite. Les grévistes étaient fières d'avoir fait leur première grève, avaient le sentiment d'avoir vécu deux jours intenses de solidarité, au-delà des multiples nationalités d'origine. Réussir à arrêter le travail et à bloquer l'usine a déjà été une victoire morale.

Correspondant LO

CHRU (Limoges)

NON AU MANQUE DE PERSONNEL ET AUX MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au CHRU de Limoges, les conditions de travail s'aggravent et le manque de personnel s'accentue. Il manque au minimum 290 postes de soignants (aides-soignants, infirmières, agents), des départs ne sont pas remplacés, des contrats ne sont pas renouvelés. Les 35 h de nuit ne sont pas appliquées. Pourtant la direction a touché l'argent pour 34 postes pour les appliquer, mais aucune embauche n'a eu lieu. Par contre, plusieurs millions partent en fumée dans un audit sur ce sujet.

Le ras-le-bol se fait encore plus sentir dans les services de long séjour à l'hôpital Chastaingt et à l'hôpital Jean-Rebeyrol. A Chastaingt, pour masquer le manque de personnel, la direction bouleverse les roulements pour ne donner qu'un repos à la fois. A Rebeyrol, elle supprime des postes, dix aides-soignantes de nuit seront remplacées par cinq infirmières. En plus, ces infirmières travailleront par roulement sur les trois équipes. De ce fait elles ne toucheront plus la prime supplémentaire, en plus des primes de nuit, mise en place pour les infirmières en poste fixe de nuit à l'ouverture du CHRU en 1976 (plus de 1 000 F par mois).

Pour manifester leur mécontentement, les agents sont allés deux fois à la mairie rendre visite au député maire PS, Alain Rodet, président du conseil d'administration du CHRU, et qui a toujours voté sans rechigner les budgets et toutes les décisions. Ils l'ont fait une première fois mardi 30 mai à l'appel de la coordination. Puis jeudi 8 juin il y avait 230 manifestants à l'appel de la coordination, de la CGT et de la CFDT.

Tout le monde a été reçu par le maire. Les agents ont expliqué les conditions de travail, le manque de personnel, la colère des familles qui paient 10 000 F ou 11 000 F par mois pour l'hospitalisation en long séjour. Le maire a eu le culot de dire qu'il n'avait aucun pouvoir, mais... qu'il pouvait demander à la direction d'organiser une rencontre. A la demande générale des manifestants il a accepté d'accompagner la manifestation à la préfecture, mais après beaucoup d'hésitation, car en cette période électorale il avait peur de *« se faire récupérer »* ou d'être accusé *« de récupérer le mouvement »* !

Après une manifestation dynamique dans les rues, une délégation a été reçue à la préfecture. Résultat : une consultation doit avoir lieu avec un représentant du préfet, la direction du CHRU, les syndicats. Affaire à suivre !

Correspondant LO

Renault Flins (Yvelines)

EN TÔLERIE, UN TRAVAILLEUR FRÔLE L'ACCIDENT TRÈS GRAVE

A Renault-Flins, c'est un travailleur intérimaire, présent dans l'usine depuis deux semaines, qui a été la victime d'un accident à l'assemblage général de la Clio (bâtiment S), le 1er juin dernier.

Une grosse machine, partie de l'assemblage, était en panne. Un travailleur a tenté, en haut de la machine, de remettre en marche manuellement le plateau, actionné par un vérin. Pendant ce temps, d'autres travailleurs étudiaient d'en bas les causes de la panne. C'est à ce moment que le jeune intérimaire est allé effectuer la vérification, la tête à l'intérieur de la machine. Quand il sentit cette énorme pièce arriver, lui coinçant la tête, il cria et fort heureusement, le travailleur qui actionnait le plateau en a immédiatement bloqué le fonctionnement.

L'accident, grave néanmoins, puisque notre camarade a été touché à la tête et aux cervicales, n'a donc pas eu les conséquences horribles qu'il aurait pu avoir. Mais des accidents de ce genre ne sont pas dus à la malchance, à la fatalité. Ou alors, à un certain type de fatalité.

La direction de l'usine mène une politique de réduction d'effectifs dans tous les secteurs, tout en augmentant le nombre de véhicules qui sortent chaque jour. Il n'y a pas de miracle, les robots ne fabriquent pas seuls les voitures : il faut des ouvriers. Les réductions d'effectifs sont compensées par un appel à de nombreux intérimaires – en ce moment, Renault emploie à Flins, par rapport à un effectif de 8000, environ 1100 travailleurs temporaires, à qui on ne laisse pas le temps de se familiariser avec les installations et les dangers de l'usine.

De plus, il faut courir partout, avec de moins en moins de monde. Quoi d'étonnant si, dans ces conditions, l'accident se produit ?

La responsabilité de la direction de l'usine est totalement engagée dans cet accident. Et tout cela rend encore plus dérisoires les « cercles de qualité » et autres inventions de la direction pour assurer la « qualité » des voitures, alors que la sécurité des hommes qui les fabriquent ne l'est pas.

Correspondant LO

CRAM (Rouen)

AU 80e JOUR DE LUTTE

La colère des employés de la Caisse régionale d'Assurance Maladie de Rouen n'a fait que grandir ces derniers temps. Ils sont maintenant une moyenne de 300 grévistes qui ne cessent de manifester dans la Caisse et à l'extérieur. La CRAM est dans l'impossibilité de fonctionner.

Sur place, ce sont des délégations qui montent tous les jours forcer la porte de la direction pour se faire entendre. Un directeur, qui gémissait sur le refus du médiateur, a dû entendre : «*Si vous n'êtes pas capable de résoudre vos problèmes vous-même, c'est que vous êtes inutile.*». Et quand il a dit aux comptables que leur grève leur coûterait cher, la réponse ne s'est pas fait attendre : «*Et alors, vous nous prenez pour qui ? Nous sommes comptables, nous savons compter!*».

Quant au chef du personnel, pressé de questions par les employés de son service, ses nerfs ont craqué : «*J'en ai marre que vous vous f... de ma gueule*» a-t-il dit, sous l'œil médusé du directeur adjoint. Le directeur général J.J. Leloup, lui, continue à trouver plus prudent de ne pas trop se présenter à la Caisse, mais les concerts réguliers, tant à sa porte que sous ses fenêtres, altèrent quelque peu son visage.

Les employés de l'Informatique ont organisé une équipe spéciale de grévistes pour payer les 450000 retraites que verse la CRAM : «*Les assurés sont des salariés comme nous, pas question de les léser*». Cela a bien ennuyé la direction, qui avait répandu dans les médias le bruit que «*les grévistes prenaient les assurés en otages*». Nous avons rectifié par les mêmes voies, et recueilli des témoignages de sympathie.

Au service Courrier, il y a 40000 lettres en attente. Mais les grévistes sortent aussi de la Caisse pour se faire entendre. Ainsi, jeudi 1er juin, ils sont allés à plus de 150 soutenir les 42 conseillers retraite qui passaient aux Prud'hommes. Cela a été très remarqué : le directeur adjoint, tout seul sur le trottoir, a même dû répondre à des passants qui lui demandaient ce qui se passait !

Puis nous avons demandé à être reçus par les Caisses Nationales à Paris. Comme la réponse était négative, nous y sommes allés... à trois cars ! Première surprise : deux motards de la police nous attendaient sur le périphérique pour nous conduire avec les sirènes et sans respecter les feux. Deuxième surprise, à la Caisse Nationale Vieillesse, état de siège : grilles fermées depuis 9 heures, entrées filtrées... Mais cela ne nous a pas arrêtés. Les vigiles de la porte ont été écartés et nous sommes allés occuper la cour de la direction, accompagnés par les délégués de la Caisse et les secrétaires nationaux de la CGT et de FO.

Après avoir un temps refusé, la direction nous reçut. L'accueil du DRH (Directeur des Ressources Humaines) fut glacial et crispé, émaillé de remarques acerbes mais qui ne nous impressionnaient guère. Finalement ce monsieur promettait d'examiner un plan et les budgets, si la direction de la CRAM en transmettait.

Le lendemain matin 7 juin, à l'aube, message urgent du directeur de la CRAM, il avait eu les mêmes idées que ses collègues nationaux et voulait en discuter avec les syndicats... dans huit jours. Les grévistes sont allés lui dire que eux étaient plus pressés... et du coup, le directeur adjoint a accepté la date du lundi parce que son patron était convoqué à Paris les derniers jours de la semaine !

Jeudi 8 juin, comme nous avions été invités par les employés de la CPAM de Rouen à leur rendre visite, nous y sommes allés à plus de 200. Le directeur de la CPAM craignait notre visite depuis plusieurs jours à la suite d'une pétition de soutien signée par 200 employés. Il avait menacé les syndicats et fait fermer la CPAM au public depuis 9 heures le jeudi, y compris la cantine. Résultat, il s'est ramassé une grève et une centaine d'employés nous attendaient dehors. Et, comme la chance était avec nous (!), les portes de la CPAM se sont ouvertes et nous voilà en défilé dans la Caisse sous l'œil hagard du directeur caché derrière un pilier. Lequel directeur appelait la police.

LO

LO

Mais, outre que les flics appelés n'étaient pas chauds pour venir, ils avaient des parents très proches dans les manifestants (bonjour les scènes de ménage). Le commissaire, présent sur les lieux, affirmait au téléphone que «*les portes s'étaient ouvertes d'elles-mêmes*» et «*qu'il s'agissait d'une manifestation très correcte!*» (sic).

Enfin vendredi 9 juin, histoire de rester en forme, nous avons manifesté à 300 autour de la CRAM, donnant des concerts sous les fenêtres des directeurs : «*Nous voulons, nous aurons satisfaction*», occupant le boulevard sous les klaxons sympathiques des automobilistes qui passaient au ralenti. Dans l'attente du lundi 12 juin, jour de discussions entre les syndicats et la direction de la CRAM, celle-ci était donc sur le gril. Un barbecue devait même être organisé sous les fenêtres de la salle de discussion !

Correspondant LO

Peugeot-Talbot (Poissy - Yvelines)

AU VOLEUR

A la fin du mois d'avril, à Talbot-Poissy des réactions de mécontentement se sont produites dans plusieurs ateliers à la vue de la paye qui, avec 3 jours chômés, a été réduite de 700 à 1000 F.

Dans certains ateliers, des chefs se sont fait interpeller, en particulier par des jeunes qui, embauchés à 6100 F mensuels, ont touché ce mois-là 5400 F.

La durée du mois reste pourtant de trente jours, alors comment arriver au bout avec une paye, déjà minable, ainsi diminuée ? Telle a été la question à laquelle les chefs n'ont bien entendu donné aucune réponse. Mais la réponse, on la connaît : c'est que les salaires sont de toute façon bien trop bas et que la direction se moque des ouvriers.

Une nouvelle preuve en a d'ailleurs été fournie avec la paye de mai. Ainsi au B2, en Mécanique, les travailleurs ont eu la mauvaise surprise de constater que la prime de poste avait disparu de leur bulletin de paye, soit environ 400 F en moins. Pressée par les délégués du secteur, la direction répondit qu'il s'agissait d'une «erreur informatique», erreur qu'elle n'envisageait pas a priori de rectifier immédiatement.

Et ce n'est que sur l'insistance des délégués, et à la suite du dépôt d'une revendication écrite et de son affichage dans l'atelier, que la direction se décida à remettre à chaque travailleur une lettre d'explication et un chèque représentant 50% de la prime.

Mais faute avouée n'est pas pour autant à moitié pardonnée, et c'est 100% de la prime qui est attendu. Et c'est aussi 100% d'un salaire correct qui manque chaque mois.

GEC-ALSTHOM OU LE CYNISME EN MARCHE

GEC-ALSTHOM prévoit, d'après une information de la CFDT, la suppression de 984 emplois, dont 289 à Belfort. L'annonce en serait faite officiellement au Comité central d'Entreprise prévu le 20 juin.

Ainsi, vaille que vaille, élections ou pas, on apprend par la presse économique que ALSTHOM, BULL, ALCATEL, le Crédit Lyonnais et d'autres encore envisagent froidement de poursuivre leur politique de licenciements.

Le gouvernement va distribuer des milliards aux PME pour qu'elles embauchent une poignée de jeunes ou de chômeurs longue durée, afin de démontrer que la priorité des priorités serait pour lui l'emploi. Et, dans le même temps, sans que cela apparaisse comme un comportement antisocial, les grands groupes continuent à muscler, comme ils disent, leur compétitivité en licenciant ce qu'ils osent encore appeler des sureffectifs.

Il y a plus de trois millions de chômeurs recensés, cinq en fait si l'on compte tous les gommages, stages et autres voies de garage qui nettoient les statistiques. Il y a des centaines de milliers de jeunes qui cherchent un emploi. Il y a des hommes politiques qui friment sur le devant de la scène en parlant de « fracture sociale » et de « priorité ». Et il y a la vie, ce divorce grandissant entre les discours officiels et la réalité.

Et puis, on sort à peine des présidentielles, on est entre les deux tours de municipales (en tout cas pour les grandes villes) et l'on a encore les oreilles pleines des discours, des promesses, des fanfaronnades des uns et des autres. Le grand patronat, lui, n'a ni état d'âme, ni calcul électoraliste. Il mène sa politique, quitte à embarrasser les guignols qui tiennent la scène, les Juppé, les Chirac et autres Madelin. Lui, le grand patronat, il s'en fiche. Il sait que ces gens-là sont à sa botte et partagent tous cette logique capitaliste qui fait du profit la référence suprême.

En ce moment, sur tous les écrans de télévision, passe une publicité montrant que l'entreprise est la clé et le cœur de toute société. L'entreprise pour les hommes, bien sûr. Et l'on nous dit qu'il faut que l'entreprise vive. Sur les hommes, on ne dit rien. Ils ne comptent pas. C'est la morale capitaliste.

Nous, nous disons que GEC-ALSTHOM est une entreprise qui a fait des bénéfices, beaucoup de bénéfices, qui a dû affronter, il y a quelques mois, une grève à Belfort et qui aujourd'hui décide 289 licenciements sur ce même site de Belfort. C'est une puissance, une de ces puissances caractéristiques de la société de profit. Une puissance malfaisante pour la société et les hommes.

Le progrès ? Le TGV ? Les progrès techniques de GEC-ALSTHOM ? Pour qui, pourquoi ? Nous sommes pour le progrès. Le progrès pour les hommes, avec les hommes. Pas le progrès pour le profit.

Non aux licenciements !

Réquisition des entreprises qui font du profit et qui licencient !

LES INCIDENTS DE NOISY-LE-GRAND

AFP

A Noisy-le-Grand, tout a commencé le 7 juin par la course poursuite de la police après un jeune homme conduisant une grosse moto qui, pour échapper aux policiers, avait pris à contresens une bretelle d'autoroute. Ayant fini sa course en s'écrasant sur un poteau de feu rouge, il a été tué sous le coup.

La police parle d'un « accident regrettable » mais pour la famille, comme pour les amis de la victime, c'est une bavure policière de plus. Après les premières protestations, un conseiller municipal puis le maire, Antoine Pontone, ont tenté d'expliquer à la famille que la police n'y est pour rien. Sans convaincre.

Puis, dans la nuit du 8 au 9 juin, ont lieu l'incendie du gymnase Guimier dans le quartier de la Butte-Verte, et d'autres incendies d'écoles, par des commandos cagoulés inconnus qui semblent n'avoir aucun lien avec les proches ou les amis de la victime.

Cela n'a pas empêché deux cents personnes de manifester leur colère, samedi 10 juin, à la mairie de Noisy-le-Grand pour savoir la vérité sur l'« accident ». Le maire les a d'ailleurs reçus et leur a promis de les « soutenir ». Mais depuis, en fait, à Noisy-le-Grand, toutes les nuits, la police, les CRS gardent les bâtiments publics. Les contrôles policiers se multiplient, prenant prétexte de l'action des étranges commandos, dont on peut se demander si leur vrai but n'était pas de provoquer un réflexe « sécuritaire » aux élections municipales deux jours plus tard, où les voix du Front National ont en effet largement progressé.

Mais ce n'est pas cela qui améliorera la situation des chômeurs et des pauvres qui essayent de vivre au Champy, à la Butte-Verte ou dans les « Camemberts » de Noisy-le-Grand.

Logement en Ile-de-France

LE CONSEIL RÉGIONAL AUX PETITS SOINS POUR LES LOUEURS

Prenant prétexte de la crise du logement, le Conseil régional d'Ile-de-France, à l'initiative de Michel Giraud son président, vient de pondre un amendement visant à accorder une prime de 10 000 F aux propriétaires qui remettent un logement vacant en location.

Il est vrai qu'en région parisienne, plus de 200 000 logements, soit entre 10 et 20 % du parc existant, restent inoccupés. Mais la décision du Conseil régional ne changera rien à cette situation car si l'on s'en tient à une récente enquête de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), les causes de vacance sont multiples : logements en mauvais état dans lesquels les propriétaires se refusent à engager les travaux nécessaires pour les rendre habitables, appartements libérés en vue de les vendre, mais qui ne trouvent pas preneurs vu l'état du marché, ou encore logements dont les exigences des propriétaires dépassent les loyers que les locataires potentiels sont aujourd'hui prêts à accepter.

Il y a donc peu de chance que cette prime de 10 000 F résolve les problèmes du logement en région parisienne, et surtout pas celui des dizaines de milliers de familles et de SDF qui ne peuvent plus aujourd'hui faire face à la charge mensuelle d'un loyer. Mais ce nouveau cadeau fait aux propriétaires avec l'argent public en aidera quelques-uns à se consoler de n'avoir pas loué leur appartement durant quelques mois ou de n'avoir pas tout à fait obtenu le loyer qu'ils escomptaient.

Trois livres de Russell Banks

Le romancier américain contemporain Russel Banks a placé au cœur de plusieurs de ses livres des personnages issus de la classe ouvrière ou de milieux populaires. Ils n'ont rien d'exceptionnel, mais ils nous touchent; cet auteur a de la sympathie pour eux et sait évoquer leurs sentiments et leurs problèmes avec un ton juste.
Les trois livres présentés ici, parus il y a déjà quelques mois, sont toujours disponibles en librairie.

DE BEAUX LENDEMAINS

Les lendemains sont peut-être beaux, mais ce livre est construit autour d'un fait divers tragique.

Dolorès Driscoll, femme d'un certain âge, chaleureuse et dynamique, conduit un car de ramassage scolaire depuis des années. Elle est conductrice expérimentée, en connaît un rayon en mécanique auto… mais surtout elle adore les enfants, dont elle sait se faire respecter sans leur faire la morale.

Dans cette bourgade au nord de l'Etat de New York où les hivers sont rigoureux, tout le monde se connaît de longue date et dans l'ensemble les réactions de solidarité l'emportent sur le reste. Chacun a eu sa part de difficultés voire de drames dans sa vie. Billy Ansel est veuf et alcoolique. Dans son garage, il embauche des anciens du Viêtnam comme lui, pour leur redonner une place et une dignité qu'ils ont perdues. Le mari de Dolorès, Abott, est un ancien charpentier devenu invalide à la suite d'une attaque. Il n'a pas retrouvé totalement l'usage de la parole, ce qui n'empêche pas Dolorès de comprendre tout ce qu'il veut dire et de s'en remettre à la sagesse de ses jugements. En marge de cette communauté, il y a des familles plus pauvres vivant dans des mobil-homes, marquées par la consanguinité des mariages et par l'alcoolisme.

C'est un matin neigeux que le drame éclate. Dolorès perd le contrôle de son bus, qui tombe dans un ravin. De nombreux enfants sont tués. La conductrice qui a survécu affronte avec courage cette situation atroce. Parmi les parents, il y a ceux qui rejettent l'accident de leur esprit d'une manière ou d'une autre; il y a ceux qui cherchent à toute force un responsable. Comment éviter que la souffrance ne se transforme chez certains en méchanceté ou en cupidité? D'autant plus que des avocats rôdent sur les lieux, à la recherche d'éventuels clients, tandis que des journalistes couvrent l'événement, assistent à l'enterrement «*la caméra en sautoir et le carnet à la main, guettant des signes extérieurs de chagrin*».

L'avocat new-yorkais Stephens, qui s'installe dans le motel délabré du coin, apparaît de prime abord comme cynique et manipulateur. Mais il s'avère être un bagarreur, écorché vif par les injustices dues à l'irresponsabilité des organismes officiels ou des multinationales. Il est aussi un homme désemparé par un drame personnel sans issue.

Tout cela donne un roman poignant, dont le lecteur n'est pas près d'oublier les figures.

Jean-Pierre CALVI

De beaux lendemains *de Russel Banks, Ed. Actes Sud – 125F – 253 pages.*

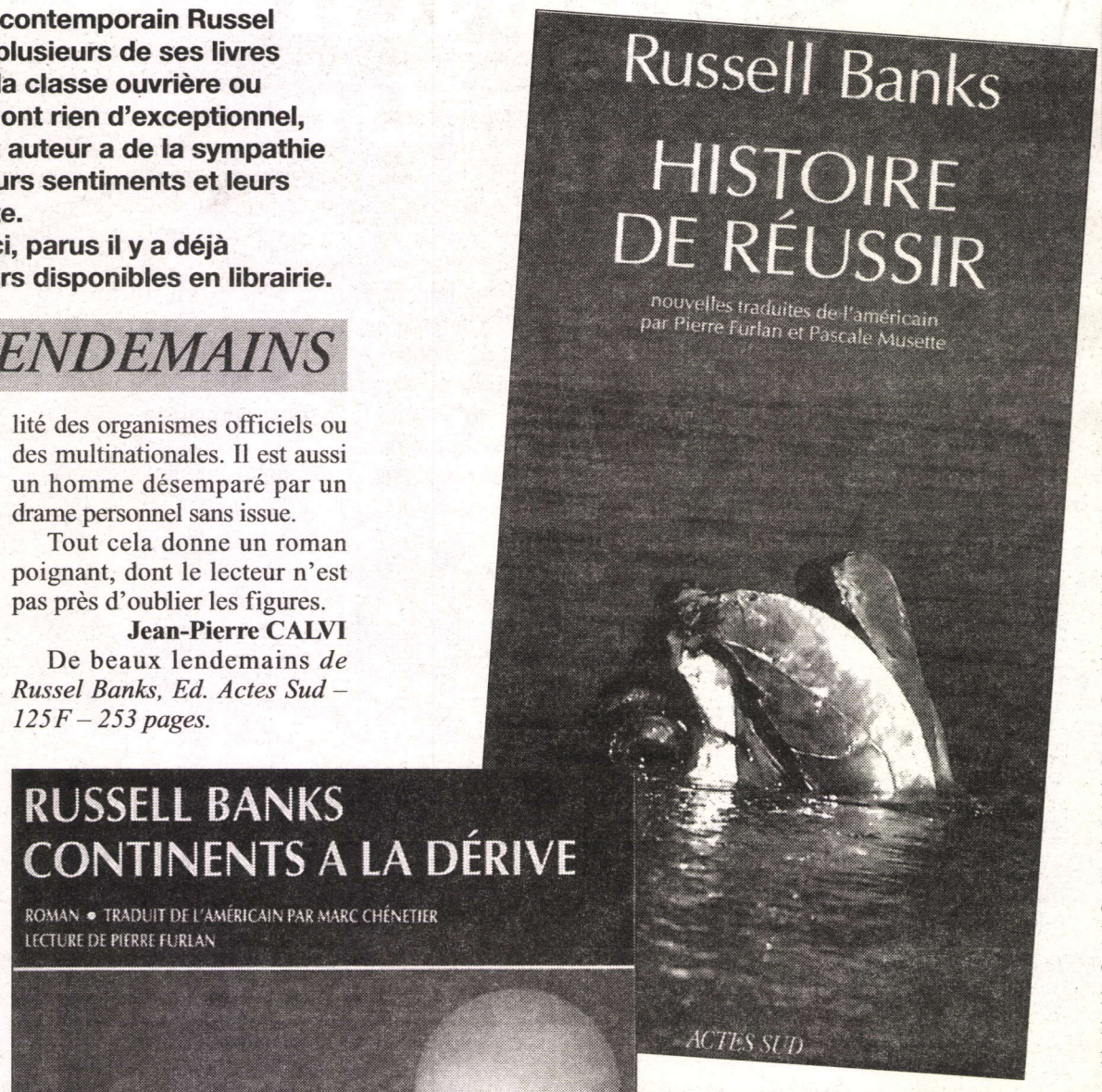

CONTINENTS À LA DÉRIVE

Ce roman vaste et ambitieux sur l'Amérique du début des années quatre-vingts raconte l'histoire d'un «*grand gaillard d'ouvrier de 30 ans, d'apparence tout à fait quelconque*».

Bob Dubois ne supporte plus sa vie sans perspective de réparateur de chaudières. Il habite une petite ville industrielle de la Nouvelle-Angleterre où il fait son travail consciencieusement pour un salaire minable. «*Il aime sa femme et ses enfants. Il a une petite amie. Sa vie lui fait horreur*». Ce n'est pas que Bob soit un arriviste mais, sur l'échelle sociale, le barreau qu'il occupe est plus près de la mouise que de l'aisance.

Pour échapper à un dégoût définitif de lui-même, il décide de partir avec sa famille en Floride, où son frère aîné Eddie possède un magasin de spiritueux. En roulant vers le Sud dans leur break cabossé, Bob et sa femme Elaine se sentent comme des immigrés pauvres et ignorants, découvrant un monde nouveau et dangereux.

Les choses ne vont pas s'arranger sur place. Eddie embauche Bob comme gérant pour une faible rénumération, et lui colle un pistolet dans les mains pour défendre la caisse. La chance ne peut pas sourire à Bob Dubois qui, sans prétendre être un «petit saint», a tout de même trop de scrupules et de sensibilité pour tirer son épingle du jeu dans un monde pourri par l'argent. Son frère Eddie s'imagine y être bien adapté pour y faire fortune avec son cynisme, sa vulgarité et son racisme.

En parallèle au parcours de Bob Dubois, le roman montre le destin d'une jeune femme haïtienne qui doit quitter son village avec son bébé et son neveu pour fuir les représailles du chef de la police locale. Leur périple pour tenter d'atteindre la Floride est parsemé d'épisodes atroces.

De Haïti à la Floride en passant par les Bahamas, Russell Banks décrit l'immense gâchis provoqué par un système social qui pousse les gens simples dans des impasses, qui humilie et brise les plus faibles, qui transforme les rêves en cauchemars. L'auteur met en cause l'inhumanité d'une société où tout est matière à trafic, la drogue comme les Haïtiens ou les Cubains. D'où la dernière phrase de ce roman: «*Va, mon livre, va contribuer à la destruction du monde tel qu'il est*». Mis à part quelques rares développements dont le sens peut paraître confus, cette épopée tragique des perdants de l'Amérique tient le lecteur en haleine de bout en bout.

J-P C

Continents à la dérive *de Russell Banks, Coll. Babel – 69F – 578 pages.*

HISTOIRE DE RÉUSSIR

Dans certains films d'Hollywood ou dans certains feuilletons télévisés, on voit des gens, partis de rien, qui atteignent à la fin le bonheur et la richesse. Mais plutôt que de telles «success stories», on trouve plutôt dans ce recueil de nouvelles des histoires d'échecs où, quand les gens sont pauvres, ils le restent.

La première histoire, intitulée *Reine d'un jour*, est sans doute la plus émouvante. Un père charpentier se sépare de sa femme et de ses trois enfants. Earl, l'aîné de douze ans, prend brusquement conscience qu'il est devenu «l'homme de la maison». La famille est comme assiégée par la misère. Pour remonter le moral de sa mère, Earl tente désespérément d'apitoyer l'animateur d'une émission télévisée intitulée «Reine d'un jour» en envoyant lettre sur lettre à cette émission, qui met en spectacle les malheurs d'une mère jugée particulièrement méritante à qui on offre des meubles ou une machine à laver.

Plusieurs nouvelles illustrent comment les difficultés matérielles finissent par miner et par déchirer les couples et les familles. Des pères sombrent dans l'alcoolisme et des mères se réfugient dans la mythomanie. Plusieurs personnages sont rongés par un sentiment de culpabilité qui se transforme parfois en agressivité contre le conjoint, contre les parents ou contre les enfants. Russell Banks montre bien que tout échec social est vécu comme un échec personnel, dont quelqu'un de particulier doit bien être responsable: soi-même ou un proche.

La seule histoire de «réussite» incontestable est particulièrement sordide. Dans «le Goulet», un quartier misérable qui pourrait se situer à Miami, on assiste à l'ascension sociale de trois garçons montant une affaire lucrative consistant à repérer les voleurs et à les liquider contre récompenses en argent. Quant à la nouvelle intitulée *Histoire de réussir*, elle montre quelqu'un s'adressant à un jeune faisant un travail de déménageur épuisant et très mal payé: «*Tu vaux mieux que ça. On est en Amérique, bon dieu. Tu peux t'en sortir vraiment bien.*» Ce recueil ne laisse aucune illusion sur la véracité de ce credo fort répandu aux Etats-Unis, un pays où les laissés-pour-compte sont de plus en plus nombreux.

J-P C

Histoire de réussir *de Russell Banks, Ed. Actes Sud – 120 F – 190 pages.*

Bosnie

LA COMPLICITÉ ET L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES

En Bosnie, la tension est redescendue aussi vite qu'elle était montée il y a deux semaines lorsque des soldats de l'ONU avaient été faits prisonniers par les nationalistes serbes. On ne parle plus aujourd'hui, ou presque plus, de militaires « otages », de « boucliers humains », et autres « humiliations de l'Occident », bien que 144 soldats de l'ONU étaient encore détenus le mardi 13 juin.

Désormais, et bien que de nouveaux contingents militaires aient été envoyés en Bosnie – les FRR, les Forces de Réactions Rapides – l'heure serait de nouveau à la recherche d'une solution diplomatique. Le secrétaire général de l'ONU a ainsi relancé l'idée d'une nouvelle conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, la énième du genre. Pour l'instant, le dernier plan de paix, en vigueur, prévoit toujours que 51 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine aillent à la Fédération croato-musulmane, et 49 % aux Serbes. Seulement, ceux-ci contrôlent militairement 70 % du territoire et ne sont pas prêts à céder le moindre pouce.

La conférence aura-t-elle finalement lieu ? Quel plan de partage pourrait être proposé par les grandes puissances ? Il est évidemment trop tôt pour répondre à ces questions. Remarquons tout de même que si nouvelle conférence il y a, et si un nouveau plan de partage est proposé, il ne pourra être que favorable au plus fort des protagonistes, c'est-à-dire aux Serbes. Sinon, quelle logique y aurait-il à mettre sur pied une nouvelle conférence si celle-ci ne faisait que confirmer le statu quo actuel ? Les nationalistes serbes l'ont d'ailleurs bien compris, eux qui se sont empressés d'approuver l'idée émise par le secrétaire général de l'ONU. A l'inverse, et tout en comprenant aussi bien les choses, les nationalistes bosniaques ont pour leur part aussitôt rejeté l'idée d'un nouveau plan de partage, sachant par avance que ce dernier ne pourrait que leur être défavorable.

Les nationalistes serbes sont accusés d'être des dictateurs corrompus, inhumains, pour qui le droit des peuples, et du leur entre autres, ne compte en rien dans leur choix. C'est vrai, même s'ils ne sont pas les seuls et même si tous les autres nationalistes en mériteraient autant. Mais dans cette triste et sanglante situation ils sont tout de même favorisés par les grandes puissances occidentales. Et comment en serait-il autrement ? Ces grandes puissances, dans leur recherche d'une prétendue paix, veulent avoir comme seuls interlocuteurs les dirigeants nationalistes de tous bords. C'est avec eux qu'elles discutent, qu'elles traitent. Et finalement, de tels choix ne peuvent les conduire qu'à avaliser les rapports de forces tels qu'ils se dessinent sur le terrain, ce qui en fin de compte revient à favoriser les Serbes.

Et si les puissances impérialistes n'ont pas d'autre politique, c'est qu'elles n'ont qu'un objectif, se tailler leur fief qu'elles nomment d'un autre terme : zone d'influence. Pour y parvenir, elles ont besoin de forces locales qui puissent être un relais à leur pénétration, qui puissent maintenir l'ordre dans les territoires sous domination. Et c'est là qu'existe un terrain d'entente obligé avec les satrapes nationalistes qui se taillent des fiefs dans la chair des peuples de l'ex-Yougoslavie.

Georges LATTIER

Italie

LES RÉFÉRENDUMS NE REMPLACENT PAS LA LUTTE

Berlusconi

Gamma

Des référendums italiens du 11 juin, la presse a retenu surtout ceux concernant directement Berlusconi et les trois chaînes de télévision qu'il contrôle, et dont le résultat apparaît comme une victoire pour le magnat de l'audiovisuel, en même temps leader du parti « Forza Italia » et toujours candidat au pouvoir, qu'il a pourtant dû quitter il n'y a pas six mois.

Les référendums d'initiative populaire existant en Italie permettent, à condition de recueillir un nombre suffisant de signatures, de demander l'abolition d'une loi votée par le Parlement. En l'occurrence, il s'agissait pour trois des douze questions, de demander l'abolition des lois permettant à une société privée de contrôler plus d'une chaîne nationale, ou permettant d'insérer des messages publicitaires dans les films télévisés, ou à une société de régie publicitaire de contrôler le marché de plusieurs réseaux nationaux de télévision. Autant de questions qui visaient à empêcher Berlusconi de continuer à profiter sans vergogne de son empire télévisuel.

Mais justement, pour mener campagne, Berlusconi disposait encore pleinement dudit empire télévisuel et il ne s'est pas gêné pour éclairer à sa façon les électeurs sur les questions, à la formulation plutôt obscure, qui leur étaient posées. Ce matraquage s'est révélé efficace. Dans les trois référendums, c'est le « non » à l'abolition des lois qui le favorisent qui l'emporte, et Berlusconi politiquement renforcé s'est aussitôt remis à réclamer ces élections anticipées dont il espère qu'elles lui permettront de reprendre les rênes du gouvernement.

Bien sûr, Berlusconi prend sans doute trop ses désirs pour des réalités. Mais il y a tout de même de ce résultat une leçon à tirer concernant le légalisme et l'électoralisme forcenés d'une grande partie de la gauche italienne, aujourd'hui prise à son propre jeu. A vouloir mettre en échec, par le recours au référendum, ce symbole du pouvoir de l'argent qu'est Berlusconi, elle n'a abouti qu'à le renforcer. Car ce n'est pas par les urnes que le pouvoir de l'argent peut être aboli ou même limité. Et Berlusconi, qui a dû démissionner en décembre après les manifestations contre le projet sur les retraites, pourrait très bien revenir dans quelques mois, renforcé par la politique de cette gauche qui croit plus au pouvoir des urnes qu'à celui des grèves et des manifestations de rue.

C'est cette même gauche d'ailleurs qui, remise en selle par la chute de Berlusconi, n'a rien eu de plus pressé que d'appuyer le gouvernement Dini, qui poursuit les mêmes projets d'austérité que lui. Moyennant quoi Dini, lui, bénéficie pour sa politique du soutien des syndicats. Cela n'est certainement pas pour rien dans le désaveu que ceux-ci recueillent, de leur côté, dans quatre autres des référendums dont le résultat aboutit à l'abolition des lois qui donnaient aux grandes confédérations le monopole de la représentativité ouvrière, et qui leur permettaient de faire retenir directement les cotisations syndicales sur les payes par les employeurs.

C'est une gifle pour les directions syndicales. Mais dans les « oui » à l'abrogation de ces lois il y a certainement de tout : des voix d'électeurs qui ont voté ainsi par simple réflexe anti-syndical et anti-ouvrier, et à l'opposé des voix de travailleurs qui en ont assez de voir ces appareils bureaucratiques monopoliser leur représentation et se servir de leur pouvoir pour brader les intérêts ouvriers dans une collaboration éhontée avec les patrons et le gouvernement.

C'est pourquoi si l'on peut dire que les dirigeants confédéraux ne recueillent là que ce qu'ils méritent, la question reste ouverte de savoir si ce résultat renforcera vraiment les travailleurs dans l'avenir face aux appareils et face au patronat. En fait il n'y a pas plus de miracle à attendre des référendums dans ce domaine que dans d'autres. Tout dépendra des travailleurs, de leur capacité à se battre, à manifester, à faire grève et à ne laisser personne parler en leur nom à leur place.

Ne faire confiance qu'à eux-mêmes, qu'à leur propre force de classe, pour la classe ouvrière la même leçon qui valait face à un Berlusconi vaut face à ces appareils syndicaux, qui sont devenus un des principaux agents de la politique des patrons et que ceux-ci ne sont certes pas prêts à cesser de favoriser tant que cela peut leur servir contre les travailleurs.

André FRYS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995